

HEBECREVON

PLAN LOCAL D'URBANISME

1- PLAN DE ZONAGE

Déclaration de projet

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du :


PLANIS

210 Rue Alexis de Tocqueville
ZAC du Bois Argon
50000 Saint-Lô
Tél 02 33 76 62 52
Fax 02 33 76 62 47
Email planis@wanadoo.fr

APPROBATION

Ech: 1/5000

- - - Limite de zone
- - - Sentier pédestre ou équestre à conserver ou à créer
- - - Haie bocagère protégée (sauf accès existants ou à créer) au titre de l'article L.123-1 alinéa 7° du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé à conserver (art.L.130-1 du C.U.)
- Emplacement réservé pour équipements publics
- Zone inondable
- Siège d'exploitation agricole ou site d'implantation d'un bâtiment à usage agricole (en 2006)
- U** Zone urbaine
- Us** Secteur regroupant les équipements de sports, socio-culturels et de tourisme (existants ou en projet)
- 1AU** Zone à urbaniser
- 2AU** Zone à urbaniser (long terme)
- 1AUx** Zone à urbaniser à vocation artisanale et commerciale
- A** Zone agricole protégée
- Nn** Zone naturelle et forestière (art. L.123-8 du code de l'urbanisme)
- Na** Zone naturelle correspondant aux zones d'habitat hors du bourg (petits hameaux ou lieux-dits en zone rurale)
- Ne** Secteur correspondant à un stockage de gaz
- Nh** Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées où les constructions nouvelles sont autorisées sous réserve de leur bonne insertion dans l'environnement
- NL** Secteur réservé à l'accueil de constructions, d'installations et d'équipements en lien avec le tourisme et notamment l'hébergement touristique
- Nx** Secteur réservé à l'accueil d'activités artisanales compatibles avec l'habitat et les extensions des activités artisanales existantes



Conférence avec la zone d'habitat de la Bretonnière sur Saint Gilles